

UNIVERSITÉ
de
GRENOBLE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Académie de Grenoble

Conseil de l'Université

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 23 JANVIER 1937

-----o0/0o-----

.....
DECES de M. le RECTEUR HESNARD.- M. le Doyen Chevalier rappelle que, depuis la dernière réunion du Conseil, son Président, M. le Recteur HESNARD, est décédé le 28 décembre 1936, chez son frère à Toulon, et que pour respecter le désir exprimé par M. le D^r Hesnard, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, dans cette ville, le 30 décembre dernier.

Puis il lit l'allocution qui sera insérée au procès-verbal et qu'avait préparé M. le Doyen Cuhe :

" Mon premier devoir, en ouvrant cette séance, est d'adres-
" ser un hommage ému à la mémoire de M. le Recteur HESNARD et
" d'exprimer en même temps à sa famille nos plus sincères condoléan-
" ces. C'est avec une profonde tristesse qu'au cours de ces quin-
" ze longs mois de souffrances nous l'avons vu peu à peu décliner.
" Il avait réussi, dès son arrivée parmi nous, à éveiller notre
" sympathie. Son accueil facile, son amabilité, son entrain nous
" avaient tout de suite conquis. Sa largeur d'esprit, la droiture
" de son caractère, facilitaient singulièrement la tâche de ses
" collaborateurs. Son commerce était agréable comme celui d'un
" humaniste épris de la culture classique et s'intéressant à tous
" les sujets par leurs côtés vraiment humains. Les derniers li-
" vres qu'il emprunta à la Bibliothèque universitaire et qu'une
" main pieuse a rassemblés attestent que c'est encore à Rome et
" à la Grèce qu'il demandait d'embellir les loisirs si rares que
" lui laissaient les affaires universitaires. S'il avait eu sa
" part dans les duretés de la vie, il sut en garder pour lui la
" secrète amertume et donner à ceux qui l'entouraient l'exemple
" d'une courageuse sérénité".

Après cette lecture, le Conseil décide d'adresser à M. le D^r HESNARD copie de cette allocution et la séance est levée pendant quelques minutes.

Dès qu'elle fut reprise, M. le Doyen Chevalier rend compte qu'en souvenir de son frère, M. le D^r HESNARD a laissé un lot de livres et de brochures pour qu'il en soit fait remise à la Bibliothèque. Après un échange de vues, le Conseil décide à

l'unanimité, de demander à la Bibliothèque municipale d'accepter ce don d'ouvrages qui pourrait ainsi être conservé dans son intégralité sous la dénomination de "Fonds C.HESNARD". Des remerciements seront adressés à M. le Dr HESNARD, au nom du Conseil de l'Université pour ce généreux don qui facilitera à de nombreux chercheurs leurs études sur l'Allemagne d'après-guerre.

.....

Pour extrait certifié conforme

Le Doyen délégué,

J. Chevalier.

